

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 39

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2026-18

Objet : Installation de la commission de
délégation de service public et désignation
des représentants du conseil municipal
appelés à siéger au sein de de cette
Commission

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le trente mars, à 18h00 le Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Ali RABEH,

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Djamel ARICHI, Noura DALI, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Alienor EBLING, Jarina SAMAD, Frederic REBOUL, Housseem DHAOUADI, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay FARQANE, Sarith SA, Cristina MORAIS, Said DSOULI, Marie-Pierre FILY, Florence ABIVEN, Julien CHESNEAU, Aïcha BORGES, Nora FALK, Stéphane JOUBERT, Jonathan OUZIEL, Stella LIECHTI, Mathieu NSOMBOLI-BOTOLO, Chaineze LAABOULI-JAKOUM, Florian SORIN, Ayoub CHENNOUFI, Fouzi BENTALEB, Véronique BRUNATI, Mimouna SARAMBOUNOU.

Absents excusés représentés :

Aurélien PERROT représenté par Housseem DHAOUADI
Jamal HRAIBA représenté par Djamel ARICHI
Othman ERRAFYQY représenté par Pierre BASDEVANT
Fiona HUGO représentée par Catherine CHABAY
Lucien PIRON représenté par Anne-Andrée BEAUGENDRE

Secrétaire : Abdelhay FARQANE

Administration : Jules CHAMOUX, Nelly LOUIS, Pascal TRAN, Nahida AOUSTIN, Pierre-Jean TISSERAND, Stéphane DREYFUS, Bouchra AIT AOUAJ, Géraldine LUCO

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ; -deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

2026-18

Objet : Installation de la commission de délégation de service public et désignation des représentants du conseil municipal appelés à siéger au sein de de cette Commission

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-5, D.1411-3, D.1411-4 et L.2121-29 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de 5 titulaires et 5 suppléants, à la proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'une liste unique a été proposée pour cette Commission ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article 1 : Installe la Commission de Délégation de Service Public composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Article 2 : Désigne, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public.

Les candidats sont :

Titulaires :

- Pierre BASDEVANT
- Frédéric REBOUL
- Jarina SAMAD
- Fouzi BENTALEB
- Dalale BELHOUT

Suppléants :

- Noura DALI
- Abdelhay FARQANE
- Stella LIECHTI
- Djamel ARICHI
- Mathieu NSOMBOLI-BOTOLO

Les élus sont :

Titulaires :

- Pierre BASDEVANT
- Frédéric REBOUL
- Jarina SAMAD
- Fouzi BENTALEB
- Dalale BELHOUT

Suppléants :

- Noura DALI
- Abdelhay FARQANE
- Stella LIECHTI
- Djamel ARICHI
- Mathieu NSOMBOLI-BOTOLO

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,

- 2 AVR. 2026

Ali RABEH
Maire de Trappes



Ali Rabeh